

# Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 50

Janvier - Février - Mars 2021

## Santé :

Vaccination anti-COVID :  
ça accélère enfin !

## Dossier :

notre stratégie  
budgétaire en 2021

## Sécurité :

nouvelles modalités  
d'accès aux calanques



C'EST LE PRINTEMPS,  
NOS COLLINES S'ILLUMINENT !

## 04 Social - Éducation - Emploi

Nos centres de loisirs se sont adaptés au COVID... - Des accueils périscolaires également constamment adaptés - La rentrée 2021 se prépare dès maintenant - Vaccination anti-COVID : enfin ça accélère - Réhabilitation et créations de logements en centre-ville - La ville recrute des vacataires pour nos écoles.

4  
4  
5  
5  
5



## 06 Culture - Festivités

Le Cadran, tellement impatient de vous retrouver - Une expérience de théâtre en live streaming avec Nelly B - Rendez-vous le 11 juin pour lancer la nouvelle saison - C'est le printemps à la Bibliothèque - Participez à notre Carnaval virtuel...

6  
6  
7  
7



## 08 Travaux - Urbanisme

Réouverture de la ligne SNCF de la Côte Bleue - L'éclairage public devient plus économe - Des aménagements conséquents pour la sécurisation routière des calanques - Démarrage de chantier pour le WC public de Grand Méjean - Travaux d'entretien à l'école maternelle - Les travaux du Val de Ricard sont en bonne voie - Taille des arbres d'alignement...

8  
8  
8  
9  
9  
9



## 10 d'hier et d'aujourd'hui

Le drapeau des Anciens Combattants, symbole de toute une histoire

## 11 Vie associative

Nos associations en résistance face au COVID ! - Le Trail des 5 Calanques 2021 n'aura pas lieu.



## 12 Portrait

Nathalie Huertas, Notre-Dame de la calanque de la Redonne !

## 13 Dossier

Préparer l'avenir avec des projets concertés...

## 17 Métropole - Conseil de Territoire

Parc des Aiguilles : les travaux se poursuivent - Rénovation du réseau d'eau potable, c'est reparti... Avis d'enquête publique : PDU de la Métropole 2020-2030.



## 18 Environnement - Sécurité

Nouvelles modalités et nouveaux dispositifs pour réguler l'accès aux calanques dès le 1<sup>er</sup> mai - Opérations anti motos et anti-quads dans le massif ! - Rappel sur les OLD : Obligations Légales de Débroussaillage - Informez-vous sur le compost individuel !...

18  
18  
19  
19



## Agenda

20

## Comptes rendus du Conseil Municipal

22

## Nouveaux commerces - État Civil

24



# « Édito

## Gérer le présent mais préparer l'avenir...

Voilà déjà un an que vous nous avez fait confiance en validant notre bilan, en choisissant notre nouvelle Équipe et notre Projet 2020-2026, une année particulière où nous avons dû, ensemble, faire face à la situation sanitaire inédite et qui perdure aujourd'hui. Dans cette période d'incertitudes que nous traversons, notre équipe a fait le choix de préparer l'avenir et de ne pas s'arrêter sur le seul moment présent. C'est dans ce sens que nous avons, élus et personnel des services, travaillé à la préparation d'un plan d'investissement. Ce plan est construit avec des équipements publics nouveaux, d'autres rénovés et tout cela dans le souci d'améliorer les performances énergétiques et la qualité de fonctionnement. Bien sûr ces projets sont ceux du projet électoral que vous avez choisi, quoi de plus normal ! Certains de ces dossiers ont déjà fait l'objet de concertations sous diverses formes et d'autres vont en bénéficier prochainement. Vous le savez, vous y êtes habitués, c'est notre méthode depuis 13 ans, ne rien faire sans vous. Nous le faisons aussi comme nous en avons pris l'habitude, en essayant de mobiliser le maximum de financements de nos partenaires notamment dans le cadre du plan de relance et des possibilités d'aides spécifiques liées à la situation. Le dossier spécial budget de ce journal détaille tout cela. Voilà donc notre première orientation en cette préparation de l'après crise, car nous allons bien en sortir ! Bien entendu, vous l'avez constaté nous avons ces derniers mois, géré au mieux la situation au jour le jour en répondant aux besoins de tous dans la limite de nos compétences et de nos possibilités et dans l'adaptation aux mesures qui nous sont dictées. Oui ce n'est pas facile mais nous y mettons toutes nos forces et nos moyens.



*«La préfecture a donné le feu vert pour l'ouverture du Centre de vaccination de la Côte Bleue...»*

Dernièrement, nous avons pu convenir d'un partenariat avec la maison médicale de garde de la Timone (Dirigée par le Docteur Garnier) pour la vaccination de nos aînés au-delà de 75 ans et même 70 ans depuis deux semaines. Et bonne nouvelle au moment où nous bouclons ce journal, la Préfecture a donné le feu vert pour l'ouverture du Centre de vaccination de la Côte Bleue, un centre que nous avons préparé en partenariat avec 4 communes (Carry/Ensues/Le Rove/Sausset) et qui sera basé salle du Grand Bleu au Rouet plage. Nous attendons dans les prochains jours, l'aval de l'ARS avec l'engagement sur la livraison de doses de vaccins car c'est bien là l'élément déterminant pour faire fonctionner le centre. Cela a été possible grâce à l'investissement de personnels de santé de notre territoire que nous remercions et la volonté partagée des élus de répondre à cette aide à la vaccination comme nous l'avions déjà fait pour le dépistage l'an dernier. Nous le savons tous, la vaccination reste une des clés essentielles pour sortir de cette pandémie. Protégez-vous et prenez soin de vous et de vos proches !

*Ensemble nous vaincrons  
la pandémie*

Michel ILLAC  
Maire d'Ensues la Redonne  
Conseiller Métropolitain  
Conseiller de Territoire

# Pêlè Mêle



- 1 Belle surprise en ce début janvier, avec la venue de la neige sur notre commune, toujours un plaisir pour les yeux.
- 2 Un nouveau véhicule d'intervention pour notre Centre de Secours, d'une grande maniabilité avec ses 4 roues directionnelles pour intervenir dans nos collines.
- 3 Remise des prix aux lauréats du concours de lecture organisée au gymnase en partenariat avec l'école élémentaire et avec la participation de la Médiathèque Élisabeth Badinter.
- 4 Pas de cérémonie de vœux à la population cette année, mais une vidéo de M. le Maire, enregistrée symboliquement à la Bibliothèque en soutien à la Culture.
- 5 Les Festivités de la Saint Maur n'ont pas pu se tenir en janvier, seule la messe et la distribution de pain béni autour du Saint Maur étaient autorisées.
- 6 Le lavage des mains en cette période de crise sanitaire est devenu un élément important pour les enfants dans le cadre du respect strict des protocoles sanitaires.



7



9



8



10



11



12

7 Les petits de la crèche sont les seuls publics qui ont pu conserver une programmation culturelle sur la commune avec un spectacle musical fort apprécié.

8 Le monde du spectacle durement touché par le COVID a reçu notre soutien avec un live streaming enregistré au Cadran pour la comédienne Nelly B.

9 Le Centre de Loisirs ados a maintenu quelques sorties durant les vacances de février, comme ici au pied de la Sainte Victoire.

10 Les activités associatives à destination des enfants ont pu être maintenues, dont certaines dans la cour de l'école maternelle.

11 Des contes irlandais pour les enfants ont été proposés à la Bibliothèque autour de la Saint Patrick.

12 Passation de pouvoir entre présidents du Parc Marin de la Côte Bleue, le Maire de Carry le Rouet, René Francis Carpentier succède à Michel Illac en présence du directeur M. Frédéric Bachet.

## Nos centres de loisirs se sont adaptés au COVID pour le plus grand bonheur des enfants



Il y a un an seulement, en mars 2020, nos centres de loisirs fermaient leurs portes, ne restant ouverts que pour les enfants des personnels soignants. C'était le début des protocoles sanitaires...

«Adaptation, réaction, ce fut le maître mot de l'animation», en ces temps particuliers.

Depuis, les équipes de nos centres de Loisirs se doivent de faire preuve à la fois de prudence et de discipline par rapport aux règles sanitaires mais aussi de grande ingéniosité pour adapter les activités proposées aux enfants. Ce fut le cas lors des vacances d'hiver au-delà de l'annulation des séjours skis et c'est aussi le quotidien des animateurs dans le cadre de l'accueil périscolaire notamment sur les mercredis.

L'objectif en ces circonstances est de trouver des solutions pour faire que vos enfants se sentent au mieux dans nos structures et vivent le plus normalement possible leur vie d'enfant. Nous tenions à remercier l'ensemble du personnel pour cela.

Ainsi, durant les vacances de février, de nombreuses thématiques furent proposées au Centre de Loisirs enfants. Tous les jours, ils ouvrirent une boîte qui les projetait dans des mondes différents leur permettant d'aller à la rencontre de leurs ancêtres (Égyptiens, Chevaliers, artistes, elfes...).

Autant d'occasions de s'adapter et de varier les activités. L'Association N'Joy est venue

notamment au centre pour organiser une épopée médiévale.

Les enfants ont pu s'essayer au maniement de l'épée, de l'arbalète et jouer au tchoukball. Côté ados, les activités sportives de pleine nature ont été mises en avant tout comme les jeux de stratégie. Les vacances de février ont vu une trentaine d'ados d'Ensues participer. C'est ainsi que le jeu ultra populaire "Among Us" s'est transformé en activité de plein air ou qu'un Escape game a pu voir le jour au sein même de la Maison Pour Tous.

Les plus sportifs ont pu également s'exercer au Quidditch ou encore au Karting. Enfin deux magnifiques journées Nature avec une randonnée à la montagne Sainte Victoire et une mémorable au Royaume des Arbres du Castellet.

Il est à noter que les Ados fréquentant le centre de loisirs ont respecté toutes les restrictions sanitaires imposées (port du masque en permanence, distanciation physique, lavage régulier des mains...).

## Des accueils périscolaires également constamment adaptés

La période COVID nécessite aussi des organisations adaptées pour les accueils périscolaires du matin, du soir et les mercredis.

Dans les écoles ou au centre, le matin, les enfants sont accueillis dans différentes salles avec plusieurs ateliers proposés. Le soir, ils sont récupérés dans les salles avant la sortie des classes, en fonction des horaires de sorties prévues par l'école. Ils goûtent ensemble dans le réfectoire. Puis, les animateurs proposent leurs activités. Au-delà de ces adaptations, qui sont devenues le quotidien depuis maintenant un an, il existe une grande frustration, celle pour les animateurs de ne plus voir les familles rentrer dans nos structures. En effet, ce moment était un moment de partage (même si nous nous efforçons de le garder hors du centre durant les temps d'accueil) et un instant privilégié où l'enfant pouvait montrer ce qu'il avait fait au travers de ses réalisations. Ce temps-là reviendra très vite, espérons-le !



## La rentrée 2021 se prépare dès maintenant

Les familles des enfants nés en 2018 qui effectueront leur rentrée scolaire en petite section de maternelle, et les élèves qui entreront au CP, doivent absolument se signaler le plus tôt possible au Service Éducation de la Ville afin de prévoir les effectifs scolaires. Le préalable est de résider sur la commune et une pré-inscription en Mairie.

Le dossier est disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site de la ville. Il est ensuite à restituer avec l'ensemble des pièces à fournir l'accueil de la Mairie ou à l'adresse suivante : [affaires.scolaires@mairie-ensues.fr](mailto:affaires.scolaires@mairie-ensues.fr). Dès traitement de la demande, une réponse vous sera adressée.

La seconde étape est l'inscription à l'école et elle se fait dès réception de la validation du dossier de pré-inscription (fiche tamponnée).



## Vaccination anti-COVID : enfin ça accélère...



Le sujet de la vaccination anti-COVID occupe quotidiennement l'espace médiatique depuis de nombreuses semaines. Pour notre commune, il est entendu depuis longtemps que la solution ne pouvait être qu'élargie à toute la Côte Bleue. C'est pour cela, que nous avons dès le mois de janvier travaillé en entente avec les communes de Carry le Rouet, Sausset les Pins et Le Rove et en coordination avec les professionnels de santé du CPTS de la Côte Bleue sur la préparation d'un centre de vaccination. Celui-ci devait ensuite être validé par l'Agence Régionale de Santé.

Il se situera dans la salle du Grand Bleu (parking plage du Rouet à Carry) et ouvrira ses portes au public sur rendez-vous dans les tous prochains jours. Il recevra des doses du vaccin Moderna chaque semaine.

À noter que sur la période précédant cette future ouverture, nous avons pu travailler avec la Maison Médicale de la Timone pour

assurer des prises de rendez-vous aux personnes de plus de 75 ans de la commune avec une inscription au préalable par notre CCAS. Nous remercions d'ailleurs le docteur Michel Garnier pour nous avoir donné accès à cette opportunité.

À l'heure où nous bouclons ce journal, l'éligibilité à la vaccination reste celle établie par l'ARS :

- Personnel soignant
- Personnes âgées de 55 ans à 64 ans présentant des facteurs de comorbidité (sur prescription médicale)
- Personnes âgées de 65 ans et plus sans comorbidité.

Mais les règles d'éligibilité aux vaccins sont en évolution constante en fonction des décisions gouvernementales.

En attendant d'en savoir plus, nous pouvons vous conseiller de contacter notre CCAS au 04 42 44 88 92 ou de vous pré-inscrire sur la plateforme [www.maiia.com](http://www.maiia.com)

## Réhabilitation et créations de logements en centre-ville

C'est parti pour la création de trois logements locatifs sociaux en centre-ville. La Municipalité saisit quand elle peut les opportunités de réhabilitation dans l'habitat ancien pour offrir quelques opportunités de réalisation de logements à caractères sociaux dans le centre village. Ainsi, dans le cadre d'un bail à réhabilitation avec SOLIHA Provence qui va réaliser les travaux, ce sont un logement T3 qui est en cours de réalisation dans l'ex bureau du foyer Rural et deux logements T1 et T3 qui seront bientôt disponibles à l'étage de la Poste. Une stratégie gagnant-gagnant pour le bailleur et pour la commune.

## La ville recrute des vacataires pour nos écoles

Afin de couvrir tout au long de l'année ses besoins en personnel et faire face à des contraintes de renforcement et/ou de remplacements temporaires pour assurer le bon fonctionnement de nos établissements scolaires, notre commune fait régulièrement appel à des vacataires. Les missions qui pourraient vous être confiées sont essentiellement la surveillance de la cour et l'encadrement des enfants sur le temps de la restauration scolaire. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à en informer le service ressources humaines de la commune ou envoyez votre demande à : M. Le Maire - Hôtel de Ville 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensues La Redonne.

## Le Cadran, tellement impatient de vous retrouver



Voilà plus de 5 mois que notre salle du Cadran a dû tirer le rideau pour répondre aux injonctions de la crise sanitaire. Mais nous sommes tenaces et optimistes et dans chacun de nos magazines municipaux nous guetons les signes d'une réouverture aussi contrainte, soit-elle. Toute l'équipe du Cadran trépigne d'impatience et notre collectif programmation travaille d'arrache-pied à la prochaine saison. Des perspectives de reprise sont annoncés pour la mi-mai, nous y sommes préparés si elles venaient à nous être confirmées. Comme ce fut le cas au mois d'octobre dernier,

le Cadran avait pu accueillir 2 spectacles dans le respect strict d'un protocole sanitaire avec une disposition aménagée du public, la mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et le port du masque obligatoire pendant toute la durée de la représentation. Mais en attendant nous espérons encore pouvoir finir en beauté cette saison-ci. Il reste encore quelques très jolis rendez-vous en perspective qui pourraient nous redonner le sourire.

Une comédie musicale à vivre en famille vous est proposée le 12 mai.

Embarquez pour un voyage dans l'univers des Pirates !

Suivez les aventures du jeune Evan Kingsley dans cette comédie musicale familiale, entraînante et riche en émotions ! Après avoir rassemblé un équipage peu banal, le jeune Kingsley embarque pour un grand voyage. Sa détermination le mènera vers la fameuse île indiquée sur sa carte. Mais au bout du chemin, le trésor n'est peut-être pas celui auquel il s'attendait...

Espérons aussi pouvoir enfin accueillir le spectacle de Zize du Panier que nous avons déjà été obligé de reporter à 2 reprises. Ce sera peut-être la bonne cette fois le 20 mai.

Enfin, pour finir en beauté un concert en plein air le dimanche 23 mai dans le cadre du Train Bleu avec Milla Brune qui accueille le groupe IN DEEP, groupe incontournable de la Côte Bleue, pour partager un moment unique sur le parvis du Cadran. On croise les doigts !

Les réservations se font au 04 42 44 88 88 et sur [www.marie-ensues.fr](http://www.marie-ensues.fr).

## Une expérience de théâtre en live streaming avec Nelly B

Dans l'attente de la réouverture du Cadran et dans une logique de soutien aux artistes qui sont encore empêchés de jouer, nous avons souhaité permettre à Nelly B de donner son spectacle prévu initialement le samedi 13 mars à 20h30. Il a été filmé la veille de la date dans les conditions du direct, filmé par une équipe de tournage puis diffusé en live streaming sur Youtube durant le week-end.

Ce dispositif s'inscrivait dans le cadre de Provence En Scène et vous êtes plus de 300 vidéo-spectateurs à en avoir profité. Nous remercions vivement l'artiste, Boulègue Productions, le Département des Bouches du Rhône et l'équipe du Cadran pour avoir rendu possible cette expérience.



## Rendez-vous le 11 juin pour lancer la nouvelle saison

La programmation culturelle du Cadran sera dévoilée, réservez vite votre soirée du 11 juin... toute l'équipe du Cadran a travaillé pour vous proposer un programme varié, un programme festif et à la hauteur de vos attentes.

Ce soir-là à partir de 20h30, fin du suspense, vous découvrirez en avant-première, la saison culturelle et festive 2021/2022.

En deuxième partie de soirée, Henri Giraud, sosie officiel de Coluche viendra nous remémorer l'humour et l'esprit unique de l'humoriste tant regretté, et vous verrez que son expertise ironique sur notre belle société est encore d'actualité.

Bref, vous l'aurez compris une belle soirée se prépare, un beau moment de convivialité et on va y croire. Ouverture des portes à 20h - Gratuit, sur réservation au 04 42 44 88 88.

## Appel à inscriptions pour la prochaine Fête des Voisins

Sous réserve d'autorisation par rapport à la situation sanitaire, nous espérons pouvoir accompagner la tenue de la prochaine Fête des Voisins après l'annulation de l'édition 2020. En attendant, la ville d'Ensuès la Redonne renouvelle son partenariat avec l'association «Immeubles en Fête» dans l'idée de contribuer à la réussite de la Fête des Voisins sur notre commune.

La manifestation se déroulera le vendredi 28 mai au soir. Nous faisons appel à tous les organisateurs qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique ou monter leur propre initiative de bien vouloir se signaler au 04 42 44 88 88 ou via le formulaire de contact du site Internet de la ville avant la date du 10 mai.



## C'est le printemps à la Bibliothèque



La littérature résiste à tout même au virus dans notre médiathèque Elisabeth Badinter. Ne manquez pas les différents rendez-vous proposés au mois d'Avril.

Le Samedi 10 avril de 10h30 à 12h dans la salle polyvalente un atelier pour enfants (6-10 ans) d'enregistrement radiophonique.

«Oralité et racontage» animé par Anaïs ENON comédienne. Puis un café philo le samedi 17 avril à 10h30 sur le thème de :

«La sorcière, une figure féminine controversée» animé par l'association Opéra Mundi. Sans oublier la reprise des ateliers BD animés par Éric Stoffel (sur inscriptions).

En mai, nouveau café philo le vendredi 21

à 19h30 au Foyer du Gymnase sur la Thématique «l'urgence de ralentir».

Puis, suivra un atelier de création de cartes pop-up le samedi 29 Mai de 10h à 12h (Atelier parents-enfants). Cet atelier sera animé par Fanny FAREL comédienne et plasticienne de la Cie «Histoire de».

Enfin, ne manquez pas dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, le mercredi 16 juin, un atelier de Rallye Documentaire sur le thème des énergies renouvelables et le samedi 19 Juin au matin un atelier de sensibilisation à la rénovation énergétique animé par l'ALEC.

Qu'on se le dise !

## Il reste quelques places pour l'atelier cuisine

Devenus désormais un rendez-vous régulier et fort apprécié par les participants, les ateliers de cuisine du Cadran proposés par la Municipalité dans la salle de convivialité reprennent du service.

Assistés par un cuisinier professionnel, les apprentis cuisiniers vont pouvoir bénéficier de précieux conseils pour réussir un repas succulent d'autant qu'ils pourront repartir avec leurs différentes préparations.

Un savoir-faire qu'ils ne manqueront pas de faire partager à leur entourage. Rendez-vous Samedi 24 Avril à 8h30 dans la salle de convivialité pour une thématique «de retour d'Asie».

Au menu : Petites mises en bouche, Assiette japonaise : sushi, maki, sashimi b, Spécialité Thaï : Panang curry de volaille et pour finir Gâteau moelleux combava aux fruits exotiques. Tarif unique : 32 €

Inscriptions au 04 42 44 88 88.

Chaque participant travaillera par binôme. Chacun, après une démonstration, réalisera les préparations pour 4 personnes.

Une dégustation des préparations aura lieu en fin de cours.



## Participez au Carnaval virtuel !

Après la belle expérience de l'an dernier, nous relançons la proposition de réaliser un Carnaval virtuel. Face à l'impossibilité de se réunir et de défiler tous ensemble, la Municipalité propose aux enfants de la commune de se déguiser à partir du samedi 10 avril pour fêter le 1<sup>er</sup> jour des vacances scolaires. Merci de nous envoyer vos photos à l'adresse [carnaval@mairie-ensues.fr](mailto:carnaval@mairie-ensues.fr).

Une courte vidéo dansée en partenariat avec les associations Impact et Masque et Chausson vous proposant de reprendre une chorégraphie pour vos enfants sera diffusée sur la page facebook de la Ville dès le jeudi 8 avril. Vous êtes invités à la reprendre à votre compte. Nous vous invitons ensuite à poster votre propre vidéo en commentaire de cette publication.

Chers Ensuennens, à vos déguisements et merci d'avance pour votre participation.

## Réouverture de la ligne SNCF de la Côte Bleue



Les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire de la Côte Bleue sont enfin terminés. Le chantier fut conséquent mais il va permettre des améliorations conséquentes en terme de qualité du trafic ainsi qu'une évolution favorable des horaires. En effet, tous les ralentissements entre Carry-le-Rouet et l'Estaque sont levés. Le renouvellement de 22 km de voie a été opéré et les travaux de confortement des ouvrages d'art et en terre ont été réalisés. Pour notre commune, cela a concerné notamment le confortement des versants rocheux de Méjean, de l'Érevine et de la Baume de Lume. Ces travaux sont co-financés par l'État, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence et SNCF Réseau dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région 2015-2020, pour un montant de 35 millions d'euros.

La réouverture de la ligne est prévue le 25 avril 2021. Dans ce cadre, un stand d'information de la SNCF sera à votre disposition le samedi 10 avril de 9h à 13h sur notre marché devant la Maison Pour Tous.

Des agents seront présents pour répondre à vos questions. Pour découvrir les nouveaux horaires, rendez-vous sur le site de la Ville à l'adresse : <http://www.mairie-ensues.fr/sncf.html>

## L'éclairage public devient plus économe

Des travaux de relanternage de la commune ont été réalisés sur ce 1<sup>er</sup> trimestre de l'année.

Ce fut le cas pour le début du chemin de Méjean à partir de la Redonne. Des modèles étanches, moins sensibles à la poussière, permettant une meilleure intensité lumineuse et une durée de vie plus longue ont été posés pour un gain en économie d'énergie de l'ordre de 50% pour chaque nouveau point lumineux.



## Des aménagements conséquents pour la sécurisation routière des calanques



Dans le cadre de la sécurisation et de l'embellissement des calanques, la pose de mobilier urbain a débuté. Il s'agit de mise en place ou de remplacement de barrières bois afin d'empêcher les stationnements anarchiques sur certaines zones afin de permettre le passage des secours en toutes circonstances et permettre aux endroits où la largeur de voie le permet le passage des piétons en sécurité derrière ces barrières.

Ces aménagements financés par la Métropole devraient être terminés autour de la mi-avril. Les zones concernées sont les suivantes : avenue du plateau de Graffiane, avenue de l'Escalayolle, chemin de la Brise, chemin de la Gare, chemin de Méjean, les Anthénors, et la zone d'accès au port de Grand Méjean.

## Démarrage de chantier pour le WC public de Grand Méjean

Situé sur le parking de Grand Méjean, il sera opérationnel pour la prochaine saison estivale et permettra un net progrès sur ce secteur très fréquenté par les visiteurs pour en améliorer l'hygiène et le respect de l'environnement. Il sera par ailleurs bien intégré dans le site visuellement avec un parement couleur pierres.



## Nouvelle étape d'enquête publique pour les modifications du PLUi

La modification N°1 du PLUi concernant les "erreurs matérielles" est en phase de réalisation avec la programmation d'une enquête publique du 10 Mai au 11 Juin 2021. Cette enquête sera faite par voie dématérialisée, via un dossier numérique de consultation à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif1>.

Pour notre commune, un commissaire enquêteur assurera une permanence à l'Hôtel de Ville le jeudi 27 mai de 14 à 17h. La restitution de cette enquête publique est prévue pour le 11 juillet prochain. Son approbation sera soumise en conseil de Métropole le 7 octobre. Une 2<sup>ème</sup> enquête publique est annoncée entre décembre 2021 janvier 2022, concernant les rectifications de zonages.

## Travaux d'entretien à l'école maternelle



L'entretien de nos établissements scolaires se réalise à étape régulière pour assurer le confort de travail maximum aux élèves et aux équipes enseignantes. Nous avons profité des vacances de février pour rénover entièrement la classe orange de l'école maternelle. Un carrelage neuf a remplacé les anciennes dalles lino, la peinture des murs et de la porte de la

salle ont été réalisées selon le choix de coloris de l'équipe enseignante, l'éclairage en Led est assuré avec remplacement des dalles de faux plafond et un renforcement de l'isolation. Lors des prochaines vacances d'avril ce sera au tour de la classe parme de bénéficier de ce lifting. Ces travaux sont financés à 70% par l'aide du conseil départemental dans le cadre des travaux de proximité.

## Les travaux du Val de Ricard sont en bonne voie



Les travaux de voirie qui concernent à la fois la réfection du chemin du Val de Ricard et la réalisation d'une voie de bouclage ont aujourd'hui bien avancé. Pour ce dernier point, les réseaux sont en place, et les travaux de voiries vont suivre pour une fin de chantier envisagée début mai. Au carrefour côté route départementale, la vidéo surveillance a été remise en place et le feu tricolore devrait rapidement pouvoir être mis en service.

## Taille des arbres d'alignement



L'entretien des arbres d'alignement sont à présent de compétence Métropolitaine. Dans ce cadre la Métropole a entrepris une phase de travaux de mise au gabarit routier. Ces travaux ont débuté au mois de Mars par Chantegrive (dans un premier temps les muriers, puis les pins), pour ensuite se poursuivre sur l'avenue de la Cote Bleue, l'avenue de la Vierge, et Maufatan. Sont à prévoir également les branches basses places Autès et les tailles des arbres pris dans les câbles électriques au vallon de Graffiane. En matière d'Obligation Légale de Débroussaillage, une zone de 10 m de part et d'autre des voies est prévue. D'autres zones de travaux sont en cours de définition en fonction des priorités et des budgets alloués à chaque commune.



## Le drapeau des Anciens Combattants, symbole de toute une histoire

*Le drapeau des anciens combattants est plus qu'un simple étendard, il est le symbole de l'Union des Anciens Combattants (UNC) de notre commune. Il représente leur groupe, leur histoire et les valeurs communes qu'ils partagent. Cet emblème est hissé majestueusement lors des parades, des cérémonies, des commémorations protocolaires, ou des divers événements auxquels l'association participe. Il est donc logique qu'il s'abîme au fil des ans à chacune de ses sorties et il est important de le renouveler de temps en temps. C'est le cas cette année. A la demande de l'UNC, la Municipalité a décidé de financer l'achat d'un drapeau flambant neuf. Nous profitons de cet évènement pour vous raconter son histoire et revenir sur les grandes dates qui ont marqué l'histoire de l'UNC d'Ensues la Redonne.*

### Une souscription pour ce drapeau au début des années 80

Pour commencer, il est essentiel de préciser que les inscriptions sur le drapeau rendent hommage aux anciens combattants de toutes guerres confondues, les plus connues étant celles de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Algérie et de la guerre d'Indochine. Ainsi les inscriptions ont toutes leur importance : 14-18, 39-45, TOE (Théâtre des Opérations Extérieures), AFN (Afrique Française du Nord), OPEX (Opérations Extérieures).

Il est intéressant aussi de revenir en arrière pour signaler que ce drapeau avait déjà fait parler de lui au début des années 80. À l'époque, il avait été décidé de faire don de l'ancien drapeau à la commune pour le mettre en vitrine à l'Hôtel de Ville et d'en acheter un nouveau. Le président de l'UNC de l'époque, M. Mattera a donc lancé un appel à la générosité des habitants en proposant une souscription. Cela permis de financer cette acquisition.

### Un étendard de nouveau à l'honneur en 1994

En 1994, afin de présenter un nouveau drapeau à la population, le Maire de l'époque M. Vardaro avait souhaité organiser une cérémonie officielle de remise du drapeau devant l'Hôtel de Ville entouré de nombreux officiels représentant les associations d'Anciens Combattants des communes voisines, les Sapeurs-Pompiers, la Gendarmerie Nationale et les élus.

La cérémonie fut ordonnée par Michel Autès. À noter qu'à l'époque, le curé de la paroisse, l'Abbé Berdeen était présent pour bénir ce nouveau drapeau.

### Un symbole de la riche histoire de l'Union des Anciens Combattants

Il est important de rappeler que la création de l'UNC d'Ensues la Redonne date de 1976.

## Un nouvel étendard



Elle comptait alors 13 adhérents sous la présidence d'André Vardaro. Le 1<sup>er</sup> drapeau lui est offert en 1977 par M. Ricaud, le Maire de la commune. En 1980, c'est M. Mattera qui devint le nouveau président de l'association qui comptera alors plus de 60 adhérents Il restera à ce poste jusqu'en 2001. Sous son impulsion, la section comptera 130 adhérents et 20 membres bienfaiteurs. En 2001, M. Jourdain prendra la suite de la présidence jusqu'à son décès. Lui succèdera Mme Gabriel.

Aujourd'hui, depuis quelques semaines, l'UNC a officialisé l'arrivée d'un nouveau président M. Daniel Aradas qui sera épaulé de M. Gabriel en qualité de vice-président, M. Vardaro étant toujours président d'honneur.

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle équipe qui entend poursuivre des actions déjà engagées au service du devoir de mémoire notamment régulièrement auprès des enfants de nos écoles Leur nouveau drapeau sera mis à l'honneur à l'occasion de la prochaine cérémonie du 8 mai.

## Nos associations en résistance face au COVID !

Nos associations font le maximum pour traverser tant bien que mal cette période d'incertitudes, d'arrêt brutal d'activité pour certaines et d'adaptations nécessaires pour d'autres. Dans cette période inédite et déstabilisante, nos associations se mobilisent plus que jamais : nouveaux modes d'action avec des cours en ligne à distance, adaptation des pratiques... Nous tenons à saluer tous les bénévoles et les animateurs, toutes disciplines confondues, pour leur abnégation en ces temps difficiles.

Les enfants qui sont hélas le seul public autorisé à poursuivre

une activité sportive et artistique en cette période de contraintes sanitaires les remerciant. La Municipalité fait son maximum pour accorder des sites d'activités en plein air pour permettre le maximum de continuité possible. Que ce soit le parvis du gymnase, le boulodrome municipal, le terrain multi-sports, tous nos espaces ont permis à nos jeunes de poursuivre leur activité.

Nous espérons vivement des jours meilleurs le plus rapidement possible avec une reprise des activités pour tous !



### Le Trail des 5 Calanques 2021 n'aura pas lieu

En raison de la crise sanitaire et des restrictions imposées, le Trail des 5 Calanques prévu initialement le dimanche 18 avril ne pourra malheureusement pas se tenir.

Pour toute demande d'informations complémentaires, le site Internet de la course reste accessible à l'adresse <http://traildes5calanques.free.fr>

# Nathalie Huertas, Notre-Dame de la calanque de la Redonne !

*Depuis plus de 40 ans, elle est devenue une des figures de proue de la calanque de la Redonne. Certes, elle y habite et son domicile donne quasiment directement sur le port, mais elle y est surtout incontournable de par sa présence telle une vigie. Elle se démarque aussi par les nombreuses activités qu'elle assure au quotidien avec sa double casquette : celle de présidente du Comité d'Intérêt de Quartier de la Redonne qui en fait un interlocuteur privilégié pour aborder tous les sujets qui préoccupent les habitants de la calanque et celle aussi de responsable de l'AIEJE (Association Initiatives et Éducation de la Jeunesse à l'Environnement) qui depuis son siège de la Redonne multiplie les actions de sensibilisation du jeune public à la préservation de notre littoral. Cela valait bien un portrait.*

## Amoureuse de la Redonne depuis sa découverte au début des années 80

Nathalie met en avant ses racines niçoises mais elle a beaucoup bougé avant de se poser sur notre commune. Après avoir vécu ses premières années de l'autre côté de la Méditerranée, elle se dit marseillaise d'adoption. C'est au début des années 80 qu'elle entend parler de la Redonne alors que l'ensemble du bâtiment qui abrite l'Auberge de la Calanque est en vente...

À l'époque, un ami vient lui proposer de réfléchir à son acquisition sachant qu'elle abritait un restaurant, un hôtel et une discothèque. Après avoir visité l'établissement, elle décide de s'installer uniquement dans la partie discothèque. Ce fut d'abord sa résidence secondaire. C'est aujourd'hui devenu son logement. À partir de 1986, enceinte de sa fille elle décide de modifier son mode de vie et la calanque lui permet de répondre à ce besoin de tranquillité. Elle avoue : «je suis tombée amoureuse de la Redonne et ce fut un lieu idéal pour m'occuper de ma fille dans les meilleures conditions».

## Présidente du CIQ de la Redonne depuis 1999

Nathalie Huertas est choisie par Toinette Compta pour prendre sa succession à la tête du CIQ de la Redonne (qui fut créé en 1962). Elle s'investit avec passion dans ce nouveau rôle. Pour exemple, sa première victoire fut d'obtenir la mise en place des containers à ordures ménagères. Plus tard, elle obtient aussi l'installation du ralentisseur qui permet de sécuriser la circulation notamment pour les enfants. Elle apprend à travailler avec les élus, que ce soit les différents maires de la commune ou les responsables du Département ou de la



Région. Cela aboutira à la sécurisation des falaises dont elle est fière d'avoir poussé pour sa réalisation. Enfin, elle n'oublie pas les aspects conviviaux de sa fonction, puisqu'elle a en effet contribué à créer la fête de la calanque en 2000.

## Soucieuse de la préservation du patrimoine côté mer et côté terre

Chargée de projet environnement chez VICAT, ses actions et son investissement ont pour point commun sa volonté de travailler pour la préservation du patrimoine naturel qui l'entoure, aussi bien le littoral que le massif forestier et les collines. Elle souhaite la faire partager aux générations futures. Pour cela, elle crée l'AIEJE, une association qui mène régulièrement des actions en faveur de la préservation de l'environnement par l'éducation des jeunes, dont le parrain est Sylvain Augier (voir photo ci-contre), ainsi que la sensibilisation de tout un chacun... Dans la calanque de la Redonne, des stages sont proposés toutes les vacances et, sur le littoral des campagnes de sensibilisation sur les plages et en mer sont mises en place... Sans oublier des interventions pédagogiques proposées dans les collèges et les lycées de la Région.

Le tri, la gestion des déchets, le recyclage sont mis en avant. Nathalie Huertas recevra d'ailleurs en 2005 le trophée spécial du développement durable de la SNCF à Paris et en 2012 la médaille du mérite dans le cadre du Prix du Civisme.

C'est le résultat de son investissement en tant que femme de terrain qu'elle résume ainsi : «Si j'arrive à sensibiliser ne serait-ce qu'un enfant sur 100 à la préservation de l'environnement, j'ai gagné !». Voilà qui résume bien sa philosophie.



# Notre stratégie budgétaire en 2021

L'exercice budgétaire 2020 n'a pas été simple. Il a évolué tout au long de l'année au gré des différentes contraintes et mesures sanitaires. Malheureusement, l'année 2021 s'annonce tout aussi difficile aux vues des incertitudes sur le retour à la «vie normale».

Pour autant, la commune a su tirer son épingle du jeu et grâce à des efforts de gestion, elle a réussi à générer des résultats qui n'ont rien à envier aux exercices précédents. Alors que la commune est frappée par la perte d'autonomie financière qui touche les collectivités depuis 2017, le défi en cette année 2021 est de faire au moins aussi bien tout en développant les moyens de lutte contre la propagation du virus et en dotant certains secteurs de moyens supplémentaires. De manière globale, nous restons guidés par la préservation de votre qualité de vie et le fonctionnement optimal des services municipaux pour répondre à vos besoins.

Nos orientations budgétaires 2021 restent guidées par l'adaptation de nos équipements suite à l'évolution de la commune, la préservation de notre patrimoine communal et le maintien du «bien vivre ensemble» :

- **Un maintien de la qualité de service public** telle que nous l'assurons depuis plusieurs années déjà.

- **Un renforcement de la sécurité** induit par la crise sanitaire (évolution du système d'accès aux Calanques pour faciliter l'accès des résidents).

- **Un développement de la communication** avec les administrés (création d'un poste pour être plus réactif avec la population).

- **Un soutien à nos commerces de proximité**

- **Un maintien d'une programmation culturelle et sportive** notamment à destination de la jeunesse et ce malgré les contraintes auxquelles nous sommes soumis.

- **Un développement des moyens de lutte contre le virus et sa propagation**

- **Le lancement de notre programme d'investissement ambitieux** qui sera lissé dans le temps et qui répondra à notre engagement politique 2020-2026 en partenariat avec la Métropole, le Département et l'État.

- **Des travaux d'embellissement** sur notre commune (Rénovations des écoles, accueil périscolaire et structures sportives, sécurisation de notre littoral et patrimoine etc..).



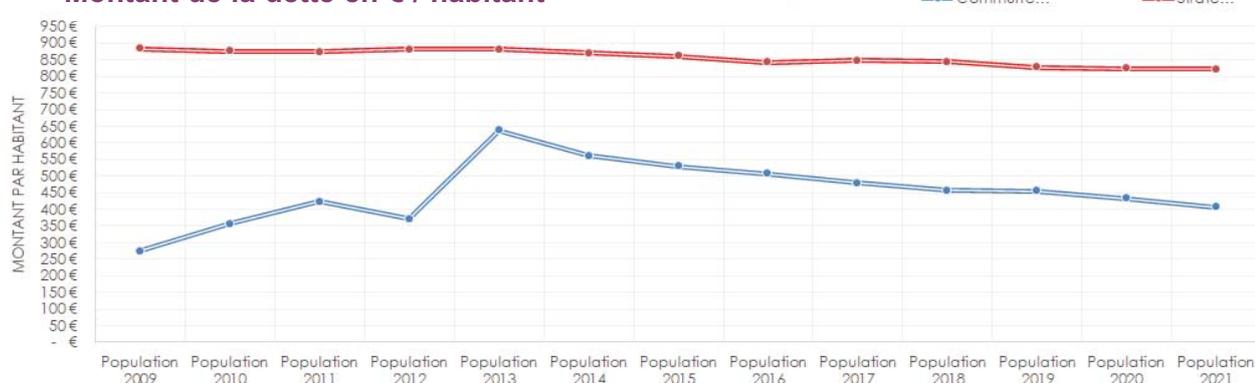
Sébastien ALARCON  
Adjoint aux Finances et Budgets,  
Affaires générales,  
Développement économique,  
Commerces de proximité, Artisanat

## Un niveau d'endettement faible qui traduit notre bonne santé financière

Les signaux sont au vert concernant notre niveau d'endettement et notre objectif concernant la gestion de la dette reste inchangé : Il se traduit par une absence de recours à l'emprunt à ce jour.

Comme les années précédentes, notre ratio d'endettement est excellent puisqu'il est deux fois inférieur à la moyenne nationale de la strate (434 € / habitants contre 828 € / habitants sur les communes équivalentes) à fin 2020.

Montant de la dette en € / habitant



## Des dépenses et des recettes de fonctionnement pour répondre à vos besoins

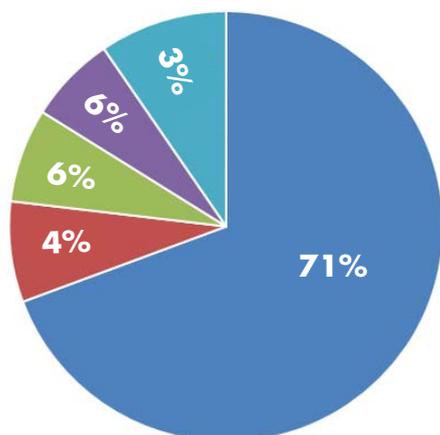
Pour donner du sens à nos écrits et surtout faire preuve de transparence, vous trouverez ci-dessous les dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2021 par service et les recettes de fonctionnement qui mettent en lumière les différents revenus de la commune.

### Répartition des dépenses provisoires de fonctionnement 2021 :



- **Jeunesse et temps libre** : crèche, Centre de Loisirs enfants et ados et périscolaire.
- **Enseignement et services** : écoles, transports et restauration scolaire.
- **Patrimoine communal** : entretien et fonctionnement des bâtiments communaux.
- **Services généraux** : ensemble de l'administration générale.
- **Culture et Festivités** : bibliothèque et manifestations.
- **Sécurité** : Police Municipale, vidéo-protection et Comité Feux.
- **Social** : CCAS (Centre communal d'action sociale).
- **Sports et association** : subventions et équipements sportifs.

### Répartition des recettes provisoires de fonctionnement 2021



- **Fiscalité** : Taxes foncières (bâti et non bâti) et FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- **Dotations et compensations** : Revenu de l'Etat pour donner suite à la perte de certaines compétences (DGF, solidarité rurale et Péréquation)
- **Produits des Services Publics** : Périscolaire, restauration scolaire, Crèche, Billetterie Cadran, transports
- **Subventions** : Aides du département sur les structures de Loisirs, CCAS et Crèche
- **Autres** : Ventes immobilières, remboursement des organismes de santé et convention de gestion Métropole

# Un programme pluriannuel d'investissement ambitieux et soumis chaque année à concertation

Après une première année de mise en place pour la nouvelle mandature 2020-2026, les premières programmations vont être lancées : **Un programme d'investissement ambitieux à lisser dans le temps pour respecter nos engagements 2020-2026.**

## Sur les opérations récurrentes :

- L'extension du réseau de vidéoprotection et des moyens de sécurité (75 800 €),
- Les travaux d'entretien et rénovation du patrimoine (108 000 €),
- Les acquisitions de matériels & mobiliers, l'infogérance informatique (62 800 €)
- La rénovation des classes de l'école Maternelle (90 000 €)



**Sur les projets soumis à la concertation budgétaire, 7 thèmes ressortent. Nous avons donc voté lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> Avril ces 7 opérations pour lesquelles nous demandons une collaboration avec le département afin de les réaliser (ordre non exhaustif) :**

- Rénovation des locaux du club de football
- Rénovation des locaux et terrain du club de tennis
- Création d'un préau pour l'école Élémentaire
- Rénovation d'une nouvelle classe de l'école Maternelle
- Rénovation et mise en sécurité des chemins littoraux
- Rénovation et évolution de l'accueil périscolaire à proximité de l'école Maternelle
- Rénovation de l'Église (Structure haute, éclairage etc...)



**Sur nos projets d'envergure conformément à nos engagements politiques 2020-2026 :**

- La création d'un préau de l'école élémentaire (102 000 €)
- La rénovation du sol du Gymnase (160 000 €)
- La création d'une Maison d'assistante maternelle (87 430 €)
- Un jardin partagé (90 000 €)
- La redynamisation et l'aménagement du centre village, acquisitions foncières et parking (3,4 M €)
- La création de nouveaux locaux pour le Comité Feux et le centre technique municipal (1,8 M €),
- La rénovation de l'Hôtel de Ville (780 000 €)
- La création de nouveaux locaux pour le Secours Populaire (584 400 €),
- La création d'équipements culturels et artistiques (708 000 €),
- L'aménagement de locaux municipaux à destination des Jeunes (1,4M €)
- La création d'équipement sportifs (818 000 €)



## Une concertation budgétaire à distance mais participative

Comme vous le savez, nous n'avons pas pu tenir de réunion publique pour présenter nos résultats 2020 et vous proposer nos orientations 2021. Nous souhaitons cependant vous faire une rapide synthèse sur la base de la quarantaine de message reçus sur l'adresse mail que nous avons dédiée à cette concertation. Nous remercions tous les contributeurs.

### «Les cours de tennis ont besoins d'une rénovation urgente»

Effectivement, nous sommes conscients qu'une rénovation est nécessaire pour la sécurité mais aussi le bien être des adhérents du club de Tennis. L'accès aussi sera mis aux normes. Nous avons donc voté lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> Avril 2021 une demande de subvention auprès du département dans ce sens.

### «Nouvel arrivant sur Ensues depuis juin 2020, je me suis installé dans le village avec ma petite famille (...).

#### Dans le cadre de la concertation budgétaire, mon avis est qu'il faut prioriser nos enfants.»

C'est aussi une de nos lignes directrices lors de nos choix d'investissement. Pour cela, lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> Avril 2021, nous avons voté des demandes de subventions afin de se faire financier du mieux possible nos rénovations des écoles et infrastructures liées à la Jeunesse. Concrètement, ce sera un nouveau préau pour l'école Élémentaire, la poursuite des rénovations de classe à l'école Maternelle et la rénovation de l'accueil périscolaire (côté Maternelle).

### «La création d'un mur d'escalade me semble une excellente idée. En effet, cela permettrait de développer une nouvelle activité sportive au sein de notre village.»

C'est une des thématiques de notre projet 2020-2026 et elle paraît légitime au vue du nombre de retours favorables que nous avons obtenus lors de nos concertations. Le projet est lancé depuis l'année dernière et nous y associerons les futurs utilisateurs dès que les règles sanitaires nous le permettront.

### «Pour ce qui est du coût 2020 de la Culture et Festivités serait-il possible de connaitre le détail des 544 k€ annoncés ?»

Les 544 000 € annoncés pour 2020 sont la consolidation des dépenses de plusieurs services. Cela correspond aux frais de fonctionnement (structure, fluides...), masse salariale et manifestations ayant eu la chance d'être réalisées.

Le coût de fonctionnement global de la bibliothèque est de 120 000 € sur 2020, celui du Cadran est de 245 000 € et les autres manifestations de 178 000 €.

### «Rénovation du sentier des douaniers : le patrimoine du village doit être préservé notamment vu l'affluence croissante»

Nous sommes conscients de l'affluence toujours plus élevée chaque année. Nous vivons une crise sanitaire qui amène beaucoup de promeneurs sur notre littoral et nous nous devons donc de sécuriser ce beau sentier victime de son succès. Ainsi nous avons voté lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> Avril 2021 une demande de subvention auprès du département pour assurer une sécurisation de ce chemin.

## Aucune augmentation de la part communale pour vos impôts en 2021

La refonte de la fiscalité directe locale implique qu'à compter de 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, conformément à la réforme enclenchée par le gouvernement. Nous avons tous déjà entendu et constaté une baisse, voire une suppression de notre taxe d'habitation, mais il y a aussi des conséquences sur notre taxe foncière bâtie. Rassurez-vous, le taux communal reste inchangé mais il apparaissait judicieux d'expliquer l'évolution pour dissiper tout malentendu.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Concrètement, ci-dessous une illustration provisoire de votre taxe foncière 2021 (sur propriétés bâties) :

Département : 13 BOUCHES DU RHONE

Commune : 033 ENSUES-LA-REDONNE

TF 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	29,45 %	%	3,49 %	15,05 %	0,201 %	9,50 %	0,0891 %	
Taux 2021	44,50 %	%	3,39 %	0 %	0,205 %	9,50 %	0,0865 %	
Adresse								

Cette évolution n'aura donc aucun impact sur votre impôts, il ne s'agit que d'un transfert de volumes entre le département et la commune. Opération "blanche pour les contribuables, qui bénéficient d'autre part de la suppression de la Taxe d'Habitation.



## Parc des Aiguilles : les travaux se poursuivent

Les travaux d'aménagement du nouveau giratoire de la RD48a sont désormais terminés. Ce projet, qui marquera le point d'entrée du Parc des Aiguilles, permettra de sécuriser son accès et de fluidifier le trafic sur l'ensemble du secteur. Les abords du giratoire seront prochainement plantés avec des essences locales, en accord avec le Conseil Départemental 13. C'est à présent au tour des travaux de requalification de la voie Carraire, un axe desservant l'ancienne zone des Aiguilles et le futur Parc des Aiguilles, de démarrer. Ce projet permettra la remise aux normes de cette voie, la rendant plus sûre et parfaitement adaptée aux futurs flux, notamment grâce à la création d'une voie douce de 3 mètres de large permettant la circulation sécurisée des piétons et cyclistes.

Les espaces verts tout au long de cette voie seront travaillés aux côtés d'un paysagiste.

En parallèle, le projet prévoit l'enfouissement total de la ligne haute tension sur la parcelle limitant ainsi l'impact visuel de celle-ci pour les utilisateurs du site et les riverains.

Enfin, les opérations majeures de dépollution du site débiteront très prochainement. Ce sont environ 70 000 m<sup>3</sup> de déchets de surfaces, déchets enfouis et pollutions concentrées aux hydrocarbures, amiantes, mercures, PCB et autres, qui seront traités. Un travail et un investissement considérables qui permettront ensuite de lancer les premières constructions.

## Rénovation du réseau d'eau potable, c'est reparti...

Les travaux de remplacement des adjonctions d'eau pilotés par la Société des eaux de Marseille Métropole dans le cadre d'un marché de délégation de service publique se poursuivent. Après avoir concerné le Vallon de Graffiane sur sa partie calanques, ils se déplacent au niveau du bas de Chantegrive et de l'intersection du chemin des Gorguettes.

Ce sont 520 mètres linéaire de réseau existant qui vont être remplacés par de la tuyauterie en fonte nouvelle génération. Merci de votre compréhension pour les désagréments occasionnés qui devraient durer jusqu'aux environs de la mi-juin.



## Avis d'enquête publique : PDU de la Métropole 2020-2030

Nous vous informons que la commission d'enquête et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont fixé la date de l'enquête publique portant sur le projet de Plan de Déplacements Urbains métropolitain (PDU) 2020-2030, du 20 avril au 21 mai 2021 (Pour mémoire, cette enquête publique était initialement prévue du 4 novembre au 10 décembre 2020).

Ce PDU est le schéma officiel qui détaille tous les projets de transports, de circulation et de stationnement sur le territoire pour les prochaines années.

Vous pouvez prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique sous forme numérique : sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'adresse <https://www.registre-numerique.fr/plan-deplacements-urbains-metropole-amp>. Un commissaire enquêteur assurera des permanences pour répondre à vos remarques et interrogations. Pour notre secteur, les plus proches se tiendront à l'Hôtel de Ville de Marignane le Mardi 04 avril de 14h à 17h et le Mercredi 21 avril de 9h à 12h.

## Nouvelles modalités et nouveaux dispositifs pour réguler l'accès aux calanques dès le 1<sup>er</sup> mai



La préparation de la saison estivale arrive aujourd'hui à son terme et les pistes de réflexions ébauchées lors des diverses réunions destinées à faire le bilan de l'été dernier viennent de faire l'objet d'une large concertation avec la population.

En raison des conditions sanitaires, une lettre spéciale et une adresse mail ont permis à chacun de s'exprimer. Nous remercions au passage toutes les personnes qui nous ont donné leur avis.

En parallèle les représentants des CIQ, ASL, sociétés nautiques, et commerçants du littoral ont pu participer à des rencontres avec les élus de la Municipalité pour affiner les détails du nouveau dispositif.

Voici ce qu'il faut retenir :

- Exit les badges d'accès collés sur les pare-brises des véhicules, c'est un système de lecture de plaques d'immatriculation qui est mis en service et qui sera géré par les contrôleurs d'accès sur les 2 sites de filtrage : la Redonne et la Madrague de Gignac.
- Les jours et horaires des contrôles d'accès sont renforcés : du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre de 10h à 20h les samedis, dimanches et jours fériés (et le vendredi 14 mai) et les après-midis du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre de 14h à 20h.
- Afin de limiter le volume de véhicules à moteur, des conditions particulières restent bien entendu réservées aux seuls habitants de la commune dont le logement est principal ou secondaire.
- De manière globale, sur ces horaires et jours de restriction, chacun pourra bénéficier du passage à raison de 2 véhicules maximum simultanément. Les plaques sont scannées à l'entrée et à la sortie pour permettre ce fonctionnement.



- Dans l'idée essentielle qui reste de garantir l'accès des véhicules de secours en permanence dans nos calanques, les stationnements non autorisés seront sanctionnés. (Par verbalisation et enlèvement fourrière si nécessaire)
- La pose de poteaux et glissières en bois sécuriseront les piétons et empêcheront les stationnements anarchiques.
- La navette urbaine C6 fonctionnera dorénavant les samedis, dimanches et jours fériés du 25 avril au 30 septembre. Son circuit permettra un passage par les parkings d'entrée de ville vers les calanques jusqu'à Grand Méjean. (Les horaires supplémentaires sont en cours de validation avec le service de la Métropole et vous seront communiqués dès que possible).
- Un poste avancé de la Police Municipale sera positionné sur le Port de la Redonne à proximité du solarium de 14h à 19h du 15 Juin au 31 Août pour assurer la surveillance et renforcer la lutte contre les incivilités.

Le nouveau règlement d'accès aux calanques est en ligne sur le site officiel de la ville à l'adresse : <http://www.mairie-ensues.fr/acces-calanques.html>

Vous y retrouverez le lien vers l'interface qui vous permettra d'enregistrer vos demandes. Nous vous conseillons aussi d'utiliser l'application mobile de la Ville pour pouvoir effectuer vos démarches.

Une fois votre demande effectuée à condition que vous ayez fournis vos justificatifs correspondants, une validation vous sera transmise par mail et par SMS pour confirmer la bonne prise en compte de votre demande.

Nous vous demandons de privilégier vos demandes sur Internet (Attention l'adresse mail de l'an dernier n'est de ce fait plus valide).

## Opérations anti motos et anti-quads dans le massif !

Les opérations contre les nuisances des motos cross et des quads dans le massif protégé se déroulent régulièrement. Pour la dernière en date, une dizaine de moto-cross et de quads ont été mis en fourrière, (d'autres ont fait l'objet de délits de fuite) grâce à une intervention coordonnée conjointement sur 8 sites différents. Il est important de faire respecter l'interdiction de circulation dans les espaces interdits classés NATURA 2000. Ces actions se font dans un cadre intercommunal en entente entre les Polices Municipales de la Côte Bleue, les gendarmes de la brigade de Carry le Rouet, les agents de l'ONF et de l'OFB.



## TROIS QUESTIONS

à Robert FHAL  
Adjoint à la sécurité,  
Correspondant défense,  
ports, littoral et transports



### Quel est le constat qui prédomine à ce changement de dispositif ?

À l'écoute de tous les habitants, nous avons mis en place une série de mesures pour réguler les problématiques de sur-fréquentation. Il nous faut répondre à des phénomènes qui touchent tout le littoral bien au-delà de notre commune, d'ailleurs la ville de Marseille nous a emboité le pas en mettant en place le même système de gestion des accès. Nous avons un patrimoine à préserver. Comme j'ai l'habitude de le dire, nous sommes une commune accueillante, qui se doit d'instaurer des règles pour garantir le respect et la sécurisation des sites et de leurs habitants.

Les places de parking sont rares et les voies étroites, le blocage du littoral est un risque que nous ne prendrons pas. Il est important de maintenir l'accès au littoral pour tous chaque fois que possible mais en retour il faut que chacun accepte que cela se fasse de façon organisée. L'objectif s'il ne devait y en avoir qu'un seul c'est de garantir une facilité d'accès permanente pour les secours en cas de situation particulière. Nous avons eu une 1<sup>ère</sup> alerte dès le mois de février et depuis nous intervenons dès que nécessaire avec l'appui de la Police Municipale et de la Gendarmerie de Carry que je remercie pour leur soutien.

### Quelle a été la méthode de travail ?

Tout d'abord une analyse du terrain, des situations, des risques et des solutions, ensuite un partage avec les professionnels de la sécurité et enfin la collecte de renseignements auprès des administrés. C'est ma méthode, elle est basée sur mon expérience.

Il s'agit de travailler selon une analyse et un partage en amont avec tous nos partenaires : la Préfecture, la Gendarmerie, les Sapeurs-pompiers, le Département, et la Métropole, nous devons tous pousser dans le même sens. L'aspect partagé c'est l'écoute des habitants et les temps de concertation qui sont essentiels pour trouver les réponses les plus adaptées possibles, mais aussi acceptables pour tous.

### Un mot sur le travail de la Police Municipale ?

Nous finissons de remplacer les agents partis sur d'autres communes. Le nouveau Chef et un nouvel agent ont été recrutés et sont en poste, un troisième agent complètera l'équipe rapidement. L'équipe a pris ses marques, elle est mieux organisée et travaille dans une totale cohésion.

La sécurité des habitants d'Ensues est la priorité que nous nous fixons avec les agents et toute l'équipe municipale et pour cela beaucoup de moyens sont mis en place. La proximité et la présence sur le terrain permettra de répondre aux différents besoins, le tout appuyé par un réseau de caméras de protection et des outils de travail plus élaborés

## Rappel sur les OLD : Obligations Légales de Débroussaillage



La commune a réalisé des travaux de débroussaillage dans le massif notamment cette année au niveau du Creux du Loup (voir photo ci-contre). Nous en profitons pour rappeler à chaque particulier que sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grands dommages et le travail des sapeurs-pompiers est sécurisé et facilité.

Le débroussaillage protège l'habitation et évite la propagation de feux (subis ou émis) dans les propriétés situées en pinède ou à proximité. La règle générale qui s'applique est la coupe et l'élimination des combustibles végétaux aux abords des constructions sur une profondeur de 50 m et de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 m. Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site internet de la ville dans la rubrique votre quotidien /environnement/le débroussaillage ou vous rapprocher de la police municipale pour obtenir toutes précisions utiles.

## Informez-vous sur le compost individuel !

Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition du « mois du compost » du 1<sup>er</sup> au 30 avril, le Territoire Marseille Provence fait la promotion de la mise à disposition de composteurs individuels, lombricomposteurs et composteurs de proximité auprès des particuliers. Le camion des éco-ambassadeurs



viendra à votre rencontre le Mercredi 28 avril de 10h à 14h (sur le parking du gymnase). Profitez-en pour vous renseigner.

## Rejoignez le Comité Feux !

Vous souhaitez être acteur de la préservation de notre patrimoine forestier ? Vous pouvez vous engager auprès du comité communal des feux et forêt. Il vous suffit d'être disponible 25 heures ou plus entre le dernier week-end de juin et le deuxième de septembre afin de sillonner notre massif en compagnie d'une équipe dynamique. Par votre action bénévole vous contribuerez à la surveillance de nos collines et à la prévention des risques d'incendie. Un équipement vous sera fourni, ainsi qu'une formation initiale de base obligatoire, une formation à la conduite tout terrain et une formation vigie. Merci d'adresser un courrier à M. le Maire - Hôtel de Ville - 15, ave. Monsabert - 13820 Ensues la Redonne.

# Agenda

**ATTENTION** : cet agenda est soumis à conditions en raison de la crise sanitaire de la COVID 19 et des prescriptions qui pourraient nous être transmises dans les semaines à venir. Merci de votre compréhension.

## :: Avril

### SAMEDI 10

10h30 : Atelier pour enfants : «oralité et racontage» à la Médiathèque Elisabeth Badinter - Renseignements et inscriptions conseillées au 04 42 45 72 87

### SAMEDI 17

- Journée portes ouvertes par Ensues 89 au stade municipal  
- 10h30 : Atelier philo sur le thème de :«La sorcière, une figure féminine controversée» au foyer du gymnase.  
Inscriptions au 04 42 45 72 87

### JEUDI 22

Spectacle Jeune public – «M. Agop» par la compagnie la Naïve dans la salle du Cadran – Réservé au public scolaire.

### SAMEDI 24

Atelier cuisine dans la salle de convivialité du Cadran  
(sur inscriptions au 04 42 44 88 88)

### SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

Tournoi régional de Badminton au gymnase Adrien Ricaud

### Du 26 au 30

- Stage de Hand-ball par le Hand-ball Côte Bleue au gymnase Adrien Ricaud  
- Stage de football par le FC Ensues 89 au stade municipal

## :: Mai

### DIMANCHE 2

Spectacle printanier des séniors dans la salle du Cadran  
(sur inscriptions uniquement)

### Du 3 au 7

- Stage de gymnastique par Gym Ensues dans la salle de gym agrès  
- Stage de danse par Impact dans la salle polyvalente

### MERCREDI 5

15h30 - 19h : Collecte de Don du Sang au Foyer Séniors

### Du 7 au 9

Challenge de Gymnastique par gym Ensues dans la salle de gym agrès

## :: Mai

### SAMEDI 8

Commémoration du 8 mai 1945 à partir de 10h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville

### MERCREDI 12

15h : Comédie musicale «Pirates» dans la salle du Cadran  
Billetterie au 04 42 44 88 88 ou sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

### DIMANCHE 16

Vide-greniers de Printemps de 9h à 17h au boulodrome

#### Vide-greniers de Printemps

Nous espérons enfin pouvoir vous proposer ce rendez-vous incontournable. La Municipalité vous invite le dimanche 16 Mai à participer au traditionnel vide grenier de printemps, qui se tiendra de 9h à 17h au boulodrome. Pour y participer, un formulaire d'inscription sera mis à votre disposition mi-avril. Vous pourrez le télécharger sur le site de la ville : [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr), ou vous le procurer sur simple demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Renseignements au 04 42 44 88 88.



### VENDREDI 21

19h30 : Atelier philo sur le thème «il est urgent de ralentir» au foyer du gymnase - inscriptions au 04 42 45 72 87

### DIMANCHE 23

Concert de Milla Brune sur le Port de la Redonne dans le cadre du Train Bleu (entrée libre) 1<sup>ère</sup> partie : Indeeep

### JEUDI 27

14h à 17h : Permanence du commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville : modification du PLUI

### VENDREDI 28

Fête des Voisins dans plusieurs quartiers de la commune  
Renseignements au 04 42 44 88 88 – [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

### SAMEDI 29

10h : Atelier Parents / Enfants de création de cartes pop-up à la Médiathèque Elisabeth Badinter - Renseignements et inscriptions conseillées au 04 42 45 72 87

### DIMANCHE 30

Tournoi U13/U14 par le FC Ensues 89 au stade municipal

## :: Juin

### SAMEDI 5

Journée Calanques Propres (rendez-vous à 9h30 sur les différents sites de ramassage)

#### journée Calanques Propres

Rendez-vous le samedi 5 juin à 9h dans chacune de nos calanques (Figuières, petit Méjean, grand Méjean, la Redonne, la Madrague et la calanque du puits) pour partager un petit déjeuner avant une grande matinée de nettoyage de nos plages, digues et fonds marins. Ensemble, agissons aujourd'hui pour protéger notre environnement de demain ! Informations pratiques sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)



### JEUDI 10

- Fête de l'association la Ronde des Lutins au boulodrome
- Fête de fin de saison par Lézard Penteur au gymnase
- Gala de fin d'année par l'association Impact dans la salle du Cadran

### VENDREDI 11

- Vernissage de l'exposition d'ouverture de la saison culturelle au Cadran
- Ouverture de la Saison Culturelle 2019/2020 dans la salle du Cadran

#### Ouverture de la saison culturelle 2021/2022

Nous vous invitons à inaugurer la nouvelle programmation culturelle et festive 2021-2022 du Cadran le vendredi 11 juin à partir de 20h.

Cette soirée vous permettra de découvrir l'ensemble des spectacles et des soirées qui vous seront proposés à partir du mois de septembre. Le nouveau livret de saison vous sera remis en exclusivité. Un spectacle hommage à Coluche vous sera offert. L'entrée sera gratuite mais réservée aux personnes munies d'un billet, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir effectuer une réservation auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville.



### DIMANCHE 13

- 1<sup>er</sup> tour des élections Départementales et des élections Régionales
- Gala de danse de l'association le Masque et le Chaussou dans la salle du Cadran

### JEUDI 17

Spectacle de théâtre de fin d'année des élèves de l'école élémentaire dans la salle du Cadran

## :: Juin

### VENDREDI 18

15h : Commémoration de l'appel du 18 juin sur le parvis de la Poste

### SAMEDI 19

- Fête de la Musique dans le centre-ville
- Journée portes ouvertes par l'Amicale des Sapeurs-pompiers au Centre de Secours et au boulodrome
- Fête de fin de saison par Gym Ensues au gymnase
- Tournoi U12/U13 par le FC Ensues 89 au stade municipal

### DIMANCHE 20

2<sup>ème</sup> tour des élections Départementales et des élections Régionales

### MERCREDI 23

Fête du foyer Rural – Section théâtre enfants dans la salle du Cadran

### VENDREDI 25

Fête des Écoles par l'association APEER au boulodrome

### SAMEDI 26

- Fête du foyer Rural – Section Musiques dans la salle du Cadran
- Tournoi U10/U11 par le FC Ensues 89 au stade municipal

## :: Juillet

### Du 5 AU 9

Stage de gymnastique par Gym Ensues dans la salle de gym agrès

### MARDI 13

Bal du 13 juillet avec sardinade sur le parvis de l'Hôtel de Ville

### MERCREDI 14

Commémoration de la Fête Nationale à partir de 10h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville

### VENDREDI 16

Repas du Comité des Fêtes au boulodrome

### Du 22 AU 24

Festival Côte Bleue

#### 1<sup>ère</sup> édition du Festival Côte Bleue

Rendez-vous le week-end des 22, 23 et 24 juillet en plein air sur le thème des Tributes. Lancement le jeudi 22 juillet sur le parvis du Cadran avec le groupe les "Little's" en hommage aux Beatles.

Le 23, rendez-vous à Carry (tribute Claude François), puis le 24 à Sausset (tribute Queen). Modalités de billetteries prochainement.



# Comptes rendus du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal et sur le site Internet de la Ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

## Conseil du 11 février

Secrétaire de séance : Sylvie ASENJO

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Attribution du marché d'appel d'offres ouvert pour le nettoyage des bâtiments communaux

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Demande de subvention auprès du CD13 – Aide au Fonctionnement du MAPE

(Rapport Hélène VARRE)

À l'unanimité

### Convention de partenariat avec la Métropole – commerces de proximité – aide exceptionnelle COVID.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Attribution de subventions aux associations – acompte aux écoles

(Rapport Mohamed BEHAIRI)

À l'unanimité

## Élections : Le bureau de vote n°4 désormais à la Salle Polyvalente

La liste des bureaux de vote sur la commune évolue en vue des prochaines échéances électorales. Dorénavant les électeurs du bureau n°4, ceux de Chantegrive notamment, n'iront plus à l'école maternelle mais devront désormais se rendre à la salle polyvalente du complexe sportif Adrien Ricaud pour effectuer leurs devoirs de citoyens. Cette nouvelle salle sera bien plus adaptée pour accueillir les électeurs (parking, accessibilité...). Peut-être que ce sera déjà le cas dès ce mois de juin 2021 (les 13 et 20 juin) dans le cadre des élections départementales et régionales (dates encore sous réserves par rapport à l'évolution de la crise sanitaire.)



## Conseil du 11 Mars

Secrétaire de séance : Sylvie ASENJO

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Rapport d'orientation budgétaire 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

Débat acté

### Demande de subvention auprès de l'État – DETR 2021

(Rapport Hélène VARRE)

À l'unanimité

### Demande de subvention auprès du CD13 au titre des aides au développement de la pratique culturelle et artistique

(Rapport Valérie SALLES)

À l'unanimité

### Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA au titre du FRAT 2021

(Rapport Mohamed BEHAIRI)

Pour 24 Abstentions 4 Contre 0

### Demande de subvention auprès de l'État – DSIL 2021

(Rapport Marcel TURCHIULI)

Pour 24 Abstentions 1 Contre 3

### Acquisition de la parcelle AE n°402 et demande de subvention auprès du CD13

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 Abstentions 3 Contre 0

### Demande de subvention au CD13 au titre des aides aux équipements pour la sécurité publique

(Rapport Robert FHAL)

Pour 25 Abstentions 3 Contre 0

### Mise en place du protocole d'accord sur le temps de travail

(Rapport Laetitia CLEMENT ORTUNO)

À l'unanimité

### Actualisation du tableau des effectifs : créations de postes

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau et de l'assainissement

(Rapport Laetitia CLEMENT ORTUNO)

À l'unanimité

# Conseil du 01<sup>er</sup> Avril

Secrétaire de séance : Sophie BILLECI

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

## Approbation du compte de gestion 2020

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Compte Administratif 2020

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Affectation des résultats 2020

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Budget primitif 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

Détail des votes à consulter sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

## Attribution d'une subvention au C.C.A.S. - Exercice 2021

(Rapport Fabienne REMANT-DOLE)

À l'unanimité

## Fixation de la durée d'amortissement et neutralisation budgétaire des amortissements des subventions d'équipements versées

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Demande de subvention auprès du Conseil Départemental FDAL 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 abstentions 3 Contre 0

## Actualisation tarifs publics 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 abstentions 3 Contre 0

## Plan de formation 2021 des agents de la collectivité

(Rapport Éric OLIVE)

À l'unanimité

## Contrat d'assurance risques statutaires

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

## Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC)

(Rapport Christophe GLORIAN)

À l'unanimité

## Bilan des acquisitions foncières de l'EPF pour 2020

(Rapport Fabienne REMANT-DOLE)

À l'unanimité

## Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) du Territoire Marseille-Provence – Avis de la Commune.

(Rapport Éric OLIVE)

À l'unanimité

## Attribution de subventions aux associations – 1<sup>ère</sup> répartition 2021

(Rapport Mohamed BEHAIRI)

À l'unanimité

Prochain Conseil Municipal, jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 18h30

## Des Vœux atypiques en cette année de COVID !

En cette année, c'est à distance depuis la bibliothèque municipale que le maire s'est adressé à la population. Occasion de faire des remerciements de l'équipe pour avoir été reconduits le 15 mars et de faire l'état de la situation et des mesures prises par la municipalité pour faire face aux difficultés actuelles. Bien sûr comme tous les ans ce fut un temps fort pour annoncer les réalisations à venir en équipement et en services publics pour le bien de tous.

Les Vœux traditionnels aux personnels ont été réalisés sur le terrain pour tous les services en lieu et place de la cérémonie qui rassemblait l'ensemble des personnels en salle du conseil municipal. Belle expérience, appréciée qui a donné plus de proximité pour que le Directeur Général des Services, les personnels et les élus puissent échanger encore mieux au plus près et sur site, un point positif de cette adaptation liée à la situation.



# Nouveaux Commerces

## Changement d'adresse

Mme Corinne Charreyre, masseur-kinésithérapeute anciennement situé 26 impasse Roumanille s'est installée désormais au 8 traverse de la Reynarde. Sur rendez-vous au 06 52 89 13 54

Le couturier Tcheka qui occupait la station sur la Route du Rove s'est réinstallé en bas du village au 26 impasse Roumanille. Il poursuit ses activités (prêt à porter, couture, retouches) du lundi au vendredi de 12h à 19h. Tél. : 07 66 88 38 46

## Massothérapie chinoise à domicile

Utilisant les techniques de La Médecine Traditionnelle Chinoise, Raphaël Château vient d'ouvrir son activité de massothérapie sur notre commune. Il propose des consultations à domicile du lundi au dimanche de 7h30 à 20 h. Contact : 06 58 61 91 70. raphaelchateau.mtc@gmail.com et www.rafaelchateau-mtc.com.

## Nouveau jardinier/paysagiste

«Les Jardins d'Arno» situé 25 promenade de chantegrive vous propose tous types de travaux : taille de haies, taille d'arbuste d'ornement, taille d'arbres fruitiers, élagage petits arbres, débroussaillage, tonte, désherbage, petite plantation et petit aménagement paysager. Mail : lesjardindarno13@gmail.com. Tél : 06 52 65 25 30.

## Hommages

### ■ André Masson-Benoit s'en est allé dans sa 84<sup>ème</sup> année !

Une personnalité importante des milieux sportifs marseillais et de grandes responsabilités notariales. C'est dans l'Aviron qu'il a tant donné dès 15 ans au CAM en catégorie cadets, rameur finaliste du championnat de France seniors, entraîneur bénévole, président de commissions, Vice-président et Président du CAM de 1981 à 2007. Président de la ligue Provence Alpes, Vice-président de la FFSA, arbitre National et International, sélectionné pour arbitrer les JO de Los Angeles en 1984. Il voulait transmettre la réussite par «Discipline et Camaraderie». Il aimait à préciser que «sa première fierté, c'est la formation de ces hommes et femmes, de cette solidarité dans le sport qui apporte des valeurs sûres dans la vie». Une vie bien active entre profession, sport et famille et deux médailles, celle d'or de la Jeunesse et des sports et celle du Mérite. Toutes nos condoléances à son épouse et ses enfants.



### ■ Gérard Chevé, figure emblématique de la Redonne nous a quitté !

Plongeur à la COMEX, pêcheur professionnel sur «Le Florence», 10 ans président de la Société Nautique, grandhistorien autodidacte et auteur de 3 grands livres. Il était passionné de l'histoire de notre territoire, on l'écoutait avec émotion, lors de conférences, expositions, débats, comme en 2013 pour les 80 ans de la commune. C'est aussi à sa proposition que la nouvelle placette (ancien terrain de boules) fût inaugurée au nom de Blaise Cendrars. Il était omniprésent sur les quais qu'il n'arpena plus, partageant des anecdotes avec sa gouaille légendaire qui en faisait un être attachant, mais sa mémoire y sera gravée à jamais par une plaque à son nom, en accord avec la famille et la société nautique. Bon vent Gérard ! Toutes nos condoléances à sa fille, sa famille et ses proches.



## État Civil

### NAISSANCES

Le 15/12/2020 CONTRERAS Giulia

Le 05/01/2021 LESTRINGANT Nino

Le 13/01/2021 ESCURET Mila

Le 30/01/2021 KHIDRI Sophia

Le 04/02/2021 SALIBA Swann

Le 20/02/2021 MACHU FAUX Mia

Le 23/02/2021 BOUBEKEUR Lyna

Le 07/03/2021 SANTIMONE Paul



Paul

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

### MARIAGES

Le 03/08/2020 REBILLARD Alain / MARECHAL Valérie

Le 20/02/2021 COUTSOURAS Basile / BARRAUD Frédérique

Le 27/03/2021 CHARPENTIER Rémi / QUEVREUX Céline

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

### DÉCÈS

Le 22/06/2020 BERTELLA Serge

Le 29/12/2020 IMBERT Therese veuve CAPAZZA

Le 01/01/2021 CHEVÉ Gérard

Le 01/01/2021 AZEVEDO Antoine

Le 05/01/2021 FIGHA Laure épouse HUGON

Le 27/02/2021 MASSON-BENOIT André

Le 02/03/2021 NUZZO Gertrude épouse BOSCHI

Le 03/03/2021 MANGIAPANE Marie-Christine veuve GIGANTE

Le 05/03/2021 ALBERICCI Ernesta veuve MERAGLIA

Le 10/03/2021 GOUIRAN Jean

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

# Libre Expression Municipale

## Groupe de la Majorité Municipale "Poursuivons Ensemble"

### Une équipe au travail malgré la période difficile que nous traversons

Chacun le sait, la situation que nous vivons depuis un an n'est pas facile, nous sommes privés de certaines libertés, entre couvre-feu, salles fermées, activités impossibles, qu'elles soient culturelles, festives, sportives, de loisirs ! Nous comprenons les difficultés de chacun et c'était de notre devoir de venir en aide à toutes celles et ceux qui le nécessitaient. Oui la nouvelle équipe a mis tout son cœur dans cette mission auprès des administrés, élus et personnels ont beaucoup donné pour à la fois répondre au quotidien mais aussi travailler sur la sortie de crise, un moment où nous aurons tous besoin de retrouver cette vie normale faite de manifestations, de rencontres, de moments de partage, la vraie vie tout simplement. C'est ainsi que le collectif programmation prépare la prochaine saison culturelle et festive 2021-2022. Parce qu'on aura besoin de se cultiver, se distraire, danser, écouter de la musique, il est primordial de la préparer. C'est aussi dès les premiers mois que le travail sur les premiers projets a bien été engagé avec la présentation de trois

projets à la fois pour la sécurité avec le local CCFF, le Service Public avec le local des Services Techniques et le social avec les nouveaux locaux du Secours Populaire. Trois projets qui ont été partagés et adaptés en concertation avec les futurs utilisateurs, c'est important de prendre en compte leur avis. D'autres projets sont aussi en préparation dans la concertation, comme le préau de l'élémentaire, plusieurs équipements sportifs comme le mur d'escalade, la piste «vélocross».

La réflexion en grande concertation pour les mesures sécuritaires liées à la saison estivale a abouti à un plan d'actions qui va permettre une belle saison 2021.

L'aménagement du centre village est dans sa phase études de faisabilité, les élus travaillent à la définition des pistes pour ce projet avec des Bureaux d'Etudes qui rendront la copie en septembre et bien entendu la concertation sera alors engagée avec la population.

Faire avec Vous car votre avis est important c'est un peu notre ADN !

## Groupe d'Opposition "Provoquons l'Avenir"

Voilà un an passé que nos vies ont été bouleversées par un contexte exceptionnel lié à la crise du coronavirus.

La Covid aura eu pour conséquence de fragiliser notre tissu économique et associatif local. Malgré tout, la vie doit continuer et c'est dans ce sens que nous avons proposé au maire d'afficher un plus grand soutien de la municipalité envers nos commerçants et nos associations au lieu d'accentuer les dépenses sur des projets non prioritaires en cette période troublée. Force de propositions, nous avons également soumis à la majorité municipale l'idée de déplacer le marché forain sur le boulodrome, lieu plus adapté, tout en le maintenant le samedi matin et en utilisant le minibus dont dispose la

commune pour permettre le transport des habitants qui le souhaitent. Autre suggestion faite au maire : celle d'engager rapidement un moratoire concernant la ZAC des Aiguilles afin de concerter plus largement sur les attentes environnementales de la population qui ne sont plus les mêmes qu'à la genèse de ce projet. Un an passé à vous servir et c'est dans cet esprit que nous continuerons à honorer notre mandat pour lequel vous nous avez accordé votre confiance : Merci ! Avec nous, il sera placé sous le signe de la démocratie et non de l'autocratie.

Prenez soin de vous. Avec notre entier dévouement.

## Expression Conseil de Territoire et Conseil de Métropole

### La Métropole et ses Conseils de Territoire mobilisés en cette période de crise

Dans cette période de crise sanitaire, mais aussi économique et sociale toutes les collectivités ont leur rôle à jouer pour soutenir, accompagner, aider dans tous les domaines les citoyens de la Métropole et ses Conseils de Territoire y contribuent. La situation liée à cette pandémie est préoccupante et elle va engendrer des problématiques dans la durée, c'est pour cela qu'il est essentiel de se serrer les coudes et de rester soudés. C'est dans cette dynamique que des décisions ont été prises et partagées depuis cette crise par les élus pour répondre aux difficultés rencontrées sur les 6 territoires : des décisions pour inscrire des projets dans le Plan de Relance et obtenir des financements de l'état, des aides aux acteurs économiques, commerce et artisanat...

Mais la vie continue et pour notre commune, nous continuons à travailler en étroite collaboration dans tous les domaines, c'est ainsi que ces derniers mois, nous constatons, l'aboutissement de la programmation de travaux et l'extension de services. Sans être exhaustifs, nous pouvons lister, la rénovation des réseaux d'eau potable, le traitement des arbres d'alignement, l'extension de la ligne C6 aux week-ends pour la période estivale, la pose de glissières dans le secteur littoral, les prochains travaux à la déchèterie et nous continuons à défendre les projets dimensionnants comme l'aménagement du Vallon de Graffiane dont les études du pluvial vont démarrer.

Michel ILLAC Conseiller Métropolitain et du Territoire.



**Samedi 5 juin**  
Calanques Propres



**Vendredi 11 juin**  
Ouverture de la Saison Culturelle à partir de 20 h - Salle du Cadran